

TPNEJK

Titre de participation

32 €

Conditions de délivrance:

- Être âgé de 6 ans minimum.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.

Participation:

- Pratique du karting en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée (titre de participation non admis en compétition).
- NB : Le matériel utilisé pour l'entraînement devra correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.

LOISIRS

NECCMKK

Mini Kart

58 €

Conditions de délivrance:

- Être âgé de 6 ans révolus à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du karting

Participation:

- Pratique du karting en entraînement (moteur 4 temps)
- Participation à des Courses Clubs exclusivement (moteur 4 temps).
- NB1 : les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance d'une licence pratiquant au tarif préférentiel de 46 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre de l'année en cours, elle pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif préférentiel en vigueur.
- Une licence Premium souscrite à partir du 1er septembre de l'année en cours pourra être renouvelée pour l'année suivante uniquement, au tarif en vigueur.
- NB2 : Le matériel utilisé devra:
- - soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA s'adressant à des jeunes de 6 à 11 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
- - soit avoir été agréé par la FFSA

NECCMKK

Mini 60

70 €

Conditions de délivrance

- Être âgé de 7 ans dans l'année à 12 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
- Autorisation parentale.

Participation

- Pratique du karting en entraînement.
- Participation à des courses clubs.
- NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année 2023 et pesant moins de 35 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.
- NB2 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 50 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
- NB3 : le matériel utilisé devra :
- Soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 7 à 12 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, anti-bruit.
- Soit avoir été agréé par la FFSA.

NECCJSK

Junior / Sénior

106 €

Conditions de délivrance:

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du karting

Participation:

- Pratique du karting en entraînement.
- Participation à des Courses Clubs
- Participation aux épreuves du Championnat de France Endurance Karting
- Assistance aux épreuves d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 minimum

- NB1 Dans le cadre d'une première délivrance, le tarif préférentiel de 53 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
- NB2 : Le matériel utilisé devra :
 - soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit
 - soit avoir été agréé par la FFSA

NECCHK

Handi-kart

102 €

Conditions de délivrance:

- Être âgé au moins de 10 ans dans l'année
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés
- Autorisation parentale pour les mineurs.

Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteur non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

Participation:

- Pratique du karting en entraînement.
- Participation à des Courses Clubs

- NB1 : Dans le cadre d'une première délivrance d'une licence le tarif préférentiel de 53 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
- Le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (Fiche d'agrément).

COMPETITION

NCCMCK

Mini 60

125 €

Conditions de délivrance

- Être âgé de 8 ans minimum à 12 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

Participation

- Toutes les compétitions karting nationales du calendrier FFSA dans la catégorie Mini 60.
- Toutes les compétitions nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA.
- Pratique du karting avec un kart junior en entraînement uniquement encadré par la FFSA Academy.

- NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année 2023 et pesant moins de 35 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.
- NB2 : Les pilotes ayant été titulaire d'une licence compétition Minimale (NCCMK) en 2022 et ayant 8 ans dans l'année 2023 sont autorisés à souscrire à une licence nationale concurrent conducteur minime-cadet karting (NCCMK).

NCKK

Junior/Sénior

169 €

Conditions de délivrance:

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

Participation:

- Toutes les épreuves karting nationales du calendrier FFSA.
- Épreuves de karting nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA.
- Assistance technique d'un concurrent conducteur dans épreuve karting si 15 ans minimum
- Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCKK, et NCCMK.
- Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

NCCHK

Handi-kart

169 €

Conditions de délivrance :

- Être âgé de 10 ans dans l'année à 14 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteur non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

- Renouvellement :
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional.
- Participation :
- Toutes épreuves FFSA ouvertes aux utilisateurs de kart avec embrayage et avec démarreur.

AUTRES

ICT

Concurrent Tuteur

82 €

Conditions de délivrance:

- Cette licence devra être demandée simultanément à la licence pratiquant mineur.
- Être représentant légal du mineur correspondant.

Participation:

- Concurrent du pilote mineur dont on est le représentant légal.
- Assistance dans épreuve automobile/karting.
- Tout titulaire d'une licence concurrent tuteur pourra déléguer sa qualité de tuteur à une autre personne physique licenciée, sous réserve que cette dernière soit majeure et titulaire d'une licence Concurrent. Cette délégation devra être faite sur le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire devra être présenté, dûment complété, au moment des vérifications administratives.

EIPS

Personne Satellite

63 €

Conditions de délivrance et de renouvellement:

- Être âgé de 15 ans minimum.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

Fonction:

- Assistance d'un concurrent-conducteur dans épreuve auto et karting.